



QUARTIER GÉNÉRAL DU CORPS EUROPÉEN

Quartier Aubert de Vincelles

BP 70082

F – 67020 Strasbourg Cedex 1

07/06/2024

G8 P&C

A: Service commercial

OBJET: Règlement de la consultation – 24SC06

FOURNITURE DE TELEPHONES MOBILES ET SERVICES ASSOCIES AU PROFIT DU QGCE OU EUROCORPS

INDEX

1. GÉNÉRALITÉS
2. DÉFINITIONS
3. AMENDEMENT OU ANNULATION DE LA SOUMISSION
4. PROLONGATION DE LA DATE DE CLOTURE DE LA SOUMISSION
5. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ
6. CONTRAT ET DATE DE LIVRAISON
7. STRUCTURE DE L'OFFRE, CONTENU ET SOUMISSION
8. RESTRICTIONS SUR LA DIVULGATION ET L'UTILISATION DES DONNÉES
9. MODIFICATION ET RETRAIT DES OFFRES
10. VALIDITÉ DE L'OFFRE
11. ÉVALUATION DES OFFRES
12. ADJUDICATION
13. POINT DE CONTACT

ANNEXES:

- Annexe A-1: IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT
Annexe B-1 : Lot 1 : PROPOSITION COMMERCIALE
Annexe B-2 : Lot 2 : PROPOSITION COMMERCIALE

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Objet

L'objet de cet appel d'offres est la fourniture de téléphones mobiles et services associés tels que communications voix, SMS et données (data) pour le Quartier Général du Corps Européen pendant trois (3) ans pour un montant total estimé à 122 500 € TVA incluse. Ce montant n'est qu'une estimation et n'est pas garanti au titulaire.

Année	Lot 1 Terminaux		Lot 2 Abonnements		
	TVA 20%	HT	TTC	HT	TTC
2024		47 500 €	57 000 €	3 055 €	3 667 €
2025				17 500 €	21 000 €
2026				18 333 €	22 000 €
2027				15 695 €	18 833 €
Total		47 500 €	57 000 €	54 583 €	65 500 €

1.2 Décomposition en lots

Ce marché est alloti. Les candidats peuvent proposer une offre indépendamment pour le lot 1 ou le lot 2 ou pour l'ensemble des deux (2) lots.

Lot n°	Dénomination
1	Terminaux (non subventionnés)
2	Abonnements mobiles

Au moment de la soumission, les candidats doivent être légalement habilités à réaliser ce type d'opération en France et satisfaire aux exigences mentionnées dans la présente invitation.

Le Quartier Général du Corps Européen à Strasbourg (ci-après désigné par le QGCE ou l'Acheteur ou Eurocorps) invite à faire une offre de prix et délai pour les équipements mentionnés dans la 3^{ème} Partie du contrat, Clauses Techniques Particulières. Les prix annoncés par les candidats sont fixes et fermes.

Cet appel d'offres satisfait aux exigences des « Budgetary and Financial Regulations » (BFR) du Quartier Général du Corps Européen, document qui définit les procédures administratives et financières spécifiques de l'Eurocorps. Ce document peut être remis aux candidats qui en feront la demande par e-mail (g8-contract@eurocorps.org).

Les procédures de communication et d'échanges entre les Candidats et l'Acheteur, d'évaluation et d'attribution sont conduites conformément aux termes et conditions décrites dans ce document.

Le Candidat adresse à l'Acheteur par écrit (courrier électronique de préférence : g8-contract@eurocorps.org) toutes ses questions relatives au dossier de consultation, conformément aux procédures exposées dans le § 7.5 intitulé « Questions complémentaires ».

La commission d'attribution des contrats (CAC) prend sa décision après avoir évalué les offres telles que décrites dans les propositions des Candidats.

2. DÉFINITIONS

- a) Le terme “**Candidat**” désigne l’entité ayant soumis une offre en réponse au présent appel d’offres.
- b) Le terme “**Titulaire du marché**” désigne le candidat auquel le contrat est attribué.
- c) Le terme “**jours**” tel qu’utilisé dans cette soumission est interprété, sauf précision contraire, comme désignant des jours calendaires.
- d) Le terme “**QGCE**” désignera le Quartier Général du Corps Européen à Strasbourg ou Eurocorps, ou Acheteur.
- e) Le terme « **SO** » désigne Secret OTAN (NATO secret)

3. AMENDEMENT OU ANNULATION DE LA SOUMISSION

Le QGCE se réserve le droit d’amender ou de supprimer un ou plusieurs des termes, conditions ou dispositions de l’appel d’offres avant la date définie pour sa clôture. Si nécessaire, un amendement ou des amendements au dossier de consultation annoncent de telles mesures.

Le QGCE se réserve le droit d’annuler en tout ou partie et à tout moment le présent appel d’offre. Il n’en résultera aucune obligation légale relative à la soumission et motivant quelque paiement que ce soit et en aucun cas un candidat ne peut introduire de poursuites pour le remboursement de frais engagés pour la préparation ou la remise d’une candidature en réponse aux présentes. Tous les efforts initiés ou entrepris par le candidat sont effectués en tenant compte et acceptant ce fait. Si la présente soumission est annulée avant l’ouverture des offres, les offres déjà reçues sont renvoyées sur demande à leurs expéditeurs, sans avoir été ouvertes.

4. PROLONGATION DE LA DATE DE CLÔTURE DE LA SOUMISSION

Tout candidat peut demander à l’Officier Acheteur du QGCE une prolongation de la date de clôture de la soumission. Toutefois, la requête doit parvenir à l’Officier Acheteur par écrit (courrier électronique acceptable) au plus tard 14 jours civils avant la date de clôture de la soumission et doit fournir une justification solide à l’appui de cette demande. L’Officier Acheteur du QGCE peut à son entière discrétion accorder une prolongation de la date de clôture de la soumission.

5. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les offres des candidats doivent être basées sur une conformité maximale avec les termes, conditions et exigences de la soumission et de ses clarifications et/ou amendements ultérieurs. Le candidat ne peut proposer de variations dans les détails spécifiques de mise en œuvre et d’exploitation.

6. CONTRAT ET DATE DE LIVRAISON

Le contrat attribué au travers de la présente soumission est un contrat de fourniture de téléphones mobiles et services associés tels que communications voix, SMS et données (data), d’une durée de trois (3) ans à compter du 25 octobre 2024.

Les terminaux et accessoires doivent être livrés au QGCE à l’adresse mentionnée à l’article 4. des Clauses Techniques Particulières et dans les délais indiqués aux Clauses Techniques Particulières (article 2. a. (2) pour le Lot 1 et 2. b (6) pour le Lot 2).

Tout retard entraîne des pénalités financières telles que dans l'acte d'engagement et les dispositions générales ci-jointes.

7. STRUCTURE DE L'OFFRE, CONTENU ET SOUMISSION

7.1 Structure de l'offre

Conditionnement et marquage de la soumission.

Les candidats soumettent leurs offres dans deux (2) enveloppes contenant les éléments suivants :

a. ENVELOPPE A : "Documentation générale et administrative" **(une enveloppe A par candidat)**

L'enveloppe A doit contenir les documents spécifiés à l'article 7.2.1 et doit être dûment scellée et identifiée par le marquage suivant :

<p>NE PAS OUVRIR / DO NOT OPEN</p> <p>« Nom et adresse du candidat »</p> <p>Appel d'offres n° 24SC06</p> <p>FOURNITURE DE TELEPHONES MOBILES ET SERVICES ASSOCIES AU PROFIT DE L'EUROCORPS</p> <p>TO BE OPENED BY CONTRACT AWARD COMMITTEE</p> <p>ENVELOPPE A – Documentation générale et administrative</p>
--

b. ENVELOPPE B : "Proposition technique et prix" **(une enveloppe B par lot)**

L'enveloppe B doit contenir les documents spécifiés à l'article 7.2.2 et doit être dûment scellée et identifiée par le marquage suivant :

<p>NE PAS OUVRIR / DO NOT OPEN</p> <p>« Nom et adresse du candidat »</p> <p>Appel d'offres n° 24SC06</p> <p>FOURNITURE DE TELEPHONES MOBILES ET SERVICES ASSOCIES AU PROFIT DE L'EUROCORPS</p> <p>TO BE OPENED BY CONTRACT AWARD COMMITTEE</p> <p>ENVELOPPE B – Proposition technique et prix</p>

Les enveloppes A et B sont placées dans un paquet/enveloppe extérieur permettant l'envoi ou l'expédition qui porte l'adresse indiquée au 7.3

7.2. Contenu de l'offre

7.2.1 Documentation générale et administrative

Le candidat fournit :

- a. Annexe A-1 : Identification et engagement du candidat – Deux points de contact client (POC) pour vérification, avec nom, numéros de téléphone et adresses e-mail et choix du ou des lots.
- b. L'Acte d'Engagement signé (Contrat 2^{ème} Partie)
- c. Un extrait K ou Kbis daté de moins de trois (3) mois
- d. Un RIB du compte à débiter (mentionnant IBAN et BIC SWIFT)
- e. Une déclaration de conformité aux obligations fiscales françaises ou nationales ainsi qu'aux organismes de sécurité sociale obligatoires
- f. Déclaration à l'effet que la société ne fait pas l'objet d'une procédure de faillite ou de liquidation
- g. Déclaration à l'effet que la société n'a pas fait l'objet d'un jugement ayant autorité de chose jugée pour fraude ou corruption

7.2.2 Proposition technique et prix par lot

Pour chacun des lots auxquels il soumissionne, le candidat fournit :

- a. Le mémoire technique contenant la description de la proposition des spécifications techniques selon les Clauses Techniques Particulières, des équipements optionnels et services et maintenance avec la signature correspondante du représentant autorisé par l'entreprise candidate.
- b. L'Annexe B-1 lot 1 / l'Annexe B-2 lot 2 contenant la proposition commerciale. Les candidats doivent être conscients que les soumissions partielles ne sont pas autorisées au sein d'un même lot.

Proposition de prix : Le candidat fournit l'Acte d'engagement commun à tous les lots et ses annexes bordereaux des prix lots 1 B-1 et 2 B-2 pour chacun des lots auquel il soumissionne. Ces bordereaux des prix constituent sa proposition de prix. **Les bordereaux des prix doivent être entièrement remplis et signés.**

Les montants sont fermes et doivent inclure tous les frais supplémentaires éventuels et accessoires (frais de port, d'emballage, livraison, évacuation des déchets, etc.)

L'exécution du marché doit être respectée à la lettre ; aucune modification venant de la part du candidat n'est acceptée, seul un changement à l'initiative de l'Eurocorps est possible et donne lieu à une nouvelle édition de l'appel d'offre et un délai de réponse supplémentaire.

7.3. Soumission des offres

Toutes les offres doivent être réceptionnées à l'adresse indiquée le ou avant le :

08/07/2024 à 16h00

NB : Les offres soumises par moyen électronique ne seront pas prises en compte.

Après le 08/07/2024 à 16h00, l'appel d'offres est clos.

Les offres doivent être envoyées **exclusivement par lettre recommandée avec accusé de réception** à l'adresse suivante :

QUARTIER GENERAL DU CORPS EUROPEEN

Quartier Aubert de Vincelles

BUREAU G8 / P&C

BP 70082

F-67020 Strasbourg Cedex 1

Le numéro de suivi de la lettre est transmis par le candidat au QGCE dès son envoi, par e-mail à g8-contract@eurocorps.org.

Les remises d'offres en mains propres ou par coursier, transporteurs ne sont pas acceptées.

7.4. Offres soumises en retard

Les offres remises à l'Acheteur après l'heure et la date spécifiées plus haut pour la clôture de la soumission sont des « offres en retard » qui ne sont pas prises en compte pour l'adjudication. Ces offres sont renvoyées au Candidat sans avoir été ouvertes.

Le Candidat doit anticiper suffisamment son envoi et tenir compte des aléas de la Poste.

7.5. Questions complémentaires

Les questions doivent être soumises à l'Officier Acheteur du QGCE par e-mail (g8-contract@eurocorps.org) au plus tard 14 jours calendaires avant la date de clôture de l'appel d'offres. L'acheteur répond au moins 7 jours calendaires avant la fin de la publication. Lorsqu'un candidat envoie une question, l'Officier Acheteur envoie la clarification à tous les candidats éligibles ou organise une réunion d'information ou une visite du site après quoi toutes les questions et réponses sont formellement intégrées dans la candidature.

8. RESTRICTIONS SUR LA DIVULGATION ET L'UTILISATION DES DONNÉES

Les candidats incluant dans leurs offres des données qu'ils ne souhaitent pas voir divulguées au public pour quelque motif que ce soit ni utilisées par le QGCE hormis aux fins d'évaluation doivent :

(1) Porter sur la page de titre la légende suivante :

La présente offre inclut des données qui ne doivent pas être divulguées hors du QGCE et ne doivent pas être dupliquées, utilisées ou divulguées – en tout ou partie – à d'autres fins que l'évaluation de la présente offre. Si toutefois un contrat est attribué au présent Candidat à la suite de – ou en relation avec – la fourniture de ces données, le QGCE aura le droit de dupliquer, utiliser ou divulguer les données dans la mesure où le contrat résultant le permet. Cette restriction ne limite pas le droit du QGCE à utiliser les informations contenues dans ces données si elles sont obtenues sans restriction auprès d'autres sources. Les données faisant l'objet de cette restriction figurent sur les pages [insérer les numéros ou autres identifiants des pages] ; et

(2) Porter sur chaque feuille de données dont la diffusion doit être limitée la mention suivante :

L'utilisation ou la divulgation de données figurant sur cette feuille fait l'objet des restrictions stipulées sur la page de titre de la présente offre.

9. MODIFICATIONS ET RETRAIT DES OFFRES

Les offres une fois soumises peuvent être modifiées par les Candidats mais seulement dans la mesure où les modifications sont faites par écrit, sont conformes aux exigences du dossier de consultation et sont reçues par l'Officier Acheteur avant l'heure et la date exactes définies pour la clôture de la soumission. Ces modifications sont considérées comme faisant partie intégrante de l'offre.

Un candidat peut retirer son offre à tout moment avant la date de clôture de l'appel d'offres. Pour cela, un agent ou employé autorisé du candidat doit fournir l'original d'une déclaration de la décision de la firme de retirer son offre et doit enlever son offre des lieux de l'Acheteur.

10. VALIDITE DE L'OFFRE

- a. Les candidats sont liés par les termes de leur offre pour une durée de quatre (4) mois à compter de la Date de clôture de la soumission spécifiée dans la Section 7.3 ci-dessus.
- b. L'Acheteur s'efforce de terminer l'évaluation et de réaliser l'adjudication dans la durée mentionnée ci-dessus. Toutefois, si cette durée s'avérait insuffisante pour prononcer l'adjudication, l'Acheteur se réserve le droit de demander une prolongation de la durée de validité.
- c. Sur notification de l'Acheteur d'une telle requête de prolongation du délai, les candidats ont le droit :
 - (1) D'accepter cette prolongation, auquel cas les Candidats sont liés par les termes de leur offre pour la durée de prolongation et le Certificat de validité de l'offre est prolongé en conséquence ; ou
 - (2) De refuser cette prolongation et de retirer l'offre.
- d. Les candidats n'ont pas le droit de modifier leurs offres du fait d'une demande de l'Acheteur de prolongation de la validité de la soumission sauf si ladite demande le spécifie expressément.

11. ÉVALUATION DES OFFRES

11.1 Généralités

- a. L'évaluation des offres et la détermination de la réactivité et de l'adéquation technique des services, produits et matériels proposés relèvent de la responsabilité du QGCE et sont basées sur les informations fournies par les candidats. Le QGCE n'est pas tenu de rechercher, localiser ou confirmer des informations qui ne sont pas clairement identifiées et disponibles dans l'offre. Le QGCE peut ignorer les petits défauts de formalisme et irrégularités des offres reçues.
- b. Pendant l'évaluation, l'Acheteur peut requérir une clarification de l'Offre auprès du Candidat et le Candidat doit fournir des informations détaillées suffisantes relatives à ces requêtes pour permettre à l'Acheteur de procéder à une détermination finale basée sur des faits. Le but de ces clarifications est de résoudre les ambiguïtés de l'offre et de permettre au Candidat d'exposer ses intentions sur certaines déclarations qu'elles contiennent. Le Candidat n'est pas autorisé à effectuer des altérations majeures de la soumission, relatives à des questions techniques et ne peut procéder à aucun changement de sa proposition de prix.

11.2 Conformité administrative

Avant le début de l'évaluation technique, les offres sont revues pour valider leur conformité avec les exigences de soumission des offres du présent appel d'offres. Ces exigences s'expriment comme suit :

- a. L'offre a été reçue avant la date et l'heure de clôture de la soumission.
- b. L'offre est complète, contient une proposition technique et de prix complète.
- c. Le candidat a soumis des copies de tous les certificats demandés.

Une offre qui ne serait pas conforme aux exigences ci-dessus peut être déclarée non-conforme et peut ne pas être évaluée plus avant par le service Achats et Contrats. Dès lors, une régularisation peut être demandée par l'Acheteur au Candidat. Le candidat doit fournir (si possible par e-mail) le ou les éléments manquants dans un délai de 3 jours ouvrés après la demande. Il est fait application du paragraphe 7.4 en cas de litige sur délai.

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans l'Acte d'Engagement. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières est déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

Chaque titulaire concerné doit mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations.

11.3 ÉVALUATION

11.3.1 Critères

Les offres sont évaluées selon les critères suivants :

- a. DOCUMENTATION GENERALE ET ADMINISTRATIVE : (acceptation ou échec)
- b. CRITERES D'ATTRIBUTION par lot :

Lot 1 / Lot 2

CRITERES	PONDERATION
VALEUR ECONOMIQUE	70%
VALEUR TECHNIQUE	20%
VALEUR SOCIO-ENVIRONNEMENTALE	10%

11.3.2 Evaluation

L'évaluation des soumissions est effectuée de la façon suivante :

- a. Évaluation de la conformité aux dispositions/spécifications de soumission contractuelle et technique.
- b. Identification du candidat ou des candidats les mieux-disant :
 1. Acceptation ou échec sur les critères techniques obligatoires mentionnés dans le contrat Partie 3 « Clauses Techniques Particulières ».
 2. Calcul de la note « prix global »

3. Calcul de la note « technique » selon rapport de l'expert technique
4. Calcul de la note « socio-environnementale »
5. Calcul de la note globale selon pondération

Evaluation Lot 1 TERMINAUX			
CRITERES		DOCUMENTATION	PONDERATION
VALEUR ECONOMIQUE	PRIX GLOBAL	Annexe B-1	70%
VALEUR TECHNIQUE	ACCESSOIRES (coques et Protection antichoc en verre pour écran) 10%	Mémoire technique	20%
	GESTION ET RESOLUTION DES INCIDENTS (5%) Délai de remplacement d'un smartphone	Annexe B-1	
	GARANTIE ET REPARATIONS (5%)	Mémoire technique	
VALEUR SOCIO-ENVIRONNEMENTALE	INDICE DE REPARABILITE (4%)	Annexe B-1	10%
	DUREE DE VIE MINIMUM GARANTIE DE LA BATTERIE DES TERMINAUX (3%)	Annexe B-1	
	INDICATION DU DEBIT D'ABSORPTION SPECIFIQUE DAS (2%)	Annexe B-1	
	DEMARCHE RSE DE L'ENTREPRISE (1%)	Mémoire technique	

Evaluation Lot 2 ABONNEMENTS			
CRITERES		DOCUMENTATION	PONDERATION
VALEUR ECONOMIQUE	PRIX GLOBAL	Annexe B-2	70%
VALEUR TECHNIQUE	SERVICE RELATION CLIENT (10%) -Service d'abonnement -Reporting et suivi de consommation, de commande. -Contact client dédié maîtrisant la langue anglaise. -Gestion et résolution des incidents -Délai de remplacement carte SIM	Mémoire technique	20%
	QUALITE DE SERVICE (10%) -Dispositions adoptées en vue de garantir la qualité des services -Résultat du kit de test -IMS en heure sur 1 année civile	Annexe B-2 Mémoire technique	
VALEUR SOCIO-ENVIRONNEMENTALE	DEMARCHE RSE DE L'ENTREPRISE (5%)	Mémoire technique	10%
	MISE EN ŒUVRE D'AJUSTEMENTS DES DATA CENTER ET INDICATION DU MEILLEUR RATIO PUE DE L'ENTREPRISE (« power usage effectiveness ») (5%)	Annexe B-2	

12. ADJUDICATION

a. La Commission d'adjudication des contrats du QGCE (CAC) attribue le contrat au Candidat dont la proposition obtient la meilleure note totale comme défini précédemment pour le QGCE et démontre que le Candidat peut complètement exécuter les exigences de l'appel d'offres. Le QGCE se réserve le droit de choisir aucune ou l'une ou l'autre des options supplémentaires proposées.

b. Le QGCE se réserve le droit de demander au candidat de fournir une justification totale des éléments et critères utilisés pour déterminer si le prix proposé peut être accepté.

13. POINT DE CONTACT

Les points de contact de l'Acheteur pour toute information sont :

LTC Rodriguez Alcober	Cheffe P&C	03 88 43 23 54	g8-contract@eurocorps.org
CR-1 Yves CHEVAL	Adjoint Chef P&C Point de contact	03 88 43 20 95	
Mme Charlotte HELBLING	Point de Contact alternatif	03 88 43 29 79	

/// ORIGINAL SIGNED ///

LTC Eva Inmaculada RODRIGUEZ ALCOBER
G8 P&C Section Chief



QUARTIER GÉNÉRAL DU CORPS EUROPÉEN

Quartier Aubert de Vincelles

G8/P&C

BP 70082

F – 67020 Strasbourg Cedex 1

FOURNITURE DE TELEPHONES MOBILES ET SERVICES ASSOCIES AU PROFIT DU QGCE OU EUROCORPS 24SC06

ANNEXE A-1

IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Cette offre est préparée et soumise pour le compte de l'entité juridique spécifiée ci-dessous :

NOM COMPLET DE L'ENTREPRISE : _____

DIVISION (LE CAS ECHEANT) : _____

N° SIREN et SIRET : _____

N° DE TVA : _____

ADRESSE POSTALE OFFICIELLE : _____

ADRESSE E-MAIL OFFICIELLE : _____

POINT DE CONTACT CONCERNANT

CETTE OFFRE : NOM : _____

FONCTION : _____

E-MAIL: _____

TELEPHONE : _____

AUTRE POINT DE CONTACT :

NOM : _____

FONCTION : _____

E-MAIL: _____

TELEPHONE : _____

**FOURNITURE DE TELEPHONES MOBILES ET SERVICES ASSOCIES AU
PROFIT DU QGCE OU EUROCORPS
24SC06**

ANNEXE A-1

IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Le candidat soumissionne au (x) lots (s):

au lot n° _____ du contrat (Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

Lot n° ____ « _____ » ____

aux lots n°1 et 2 du contrat (Indiquer l'intitulé des lots tel qu'ils figurent dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

Lot n°1 « Terminaux (non subventionnés) »

Lot n°2 « Abonnements mobiles »

DATE :

REPRESENTANT(E) AUTORISE(E)
**SIGNATURE ET CACHET DE LA
SOCIETE :**



QUARTIER GÉNÉRAL DU CORPS EUROPEEN

Quartier Aubert de Vincelles

G8/P&C

BP 70082

F – 67020 Strasbourg Cedex 1

FOURNITURE DE TELEPHONES MOBILES ET SERVICES ASSOCIES AU PROFIT DU QGCE OU EUROCORPS 24SC06

ANNEXE B-1

LOT 1 : PROPOSITION COMMERCIALE

Je soussigné(e), représentant(e) autorisé(e) de la Société,

certifie par les présentes que les prix fixes fermes d'ensemble pour FOURNITURE DE TELEPHONES MOBILES ET SERVICES ASSOCIES POUR LE QUARTIER GENERAL DU CORPS EUROPEEN DE STRASBOURG tels que spécifiés dans l'invitation à soumissionner N°**24SC06** et dans les exigences techniques annexées sont :

PRIX : Cf. fichier excel « Bordereau de prix » pour chaque lot en annexe, repris ci-dessous

24SC06 - Bordereau de prix			
Lot 1 TERMINAUX			
FOURNITURE	PRESTATION	MONTANT HT	MONTANT TTC
SMARTPHONES	PRIX POUR LA QUANTITE TOTALE DU MARCHE SOIT 130 SMARTPHONES (LIVRAISON INCLUSE)		
	PRIX POUR UN SMARTPHONE SUPPLEMENTAIRE (LIVRAISON INCLUSE)		
COQUE DE PROTECTION DU SMARTPHONE (si non incluse dans l'offre de prix du smartphone)	PRIX UNITAIRE D'UNE COQUE DE PROTECTION SUPPLEMENTAIRE(livraison incluse)		
Vitre de protection du smartphone (si non incluse dans l'offre de prix du smartphone)	PRIX UNITAIRE D'UNE PROTECTION ANTICHOC EN VERRE TREMPE POUR ECRAN SUPPLEMENTAIRE (livraison incluse)		
Extension de garantie 12 mois	PRIX POUR LA QUANTITE TOTALE DU MARCHE SOIT 130 SMARTPHONES si garantie de base proposée est de 24 mois		

La tarification et tous les autres aspects de notre offre d'origine resteront valides quatre (4) mois après la date de clôture de la soumission.

Les autres éventuels coûts de mise en service, de livraison, etc. sont inclus dans les prix mentionnés ci-dessus.

Les prix proposés ci-dessus incluent toutes les dépenses liées au présent contrat ; de ce fait, aucun montant supplémentaire n'est accepté de l'Acheteur pour des frais qu'il peut réputer nécessaires pour l'exécution du contrat sauf spécification contraire figurant au contrat ou ajout d'option(s) supplémentaire(s).

TECHNIQUE :

Les services récapitulés ci-dessous sont détaillés dans le mémoire technique :

Réf. Clauses Techniques Particulières	Service	Proposition
LOT 1 2.a. (3)	Durée de garantie terminaux (en mois)	
LOT 1 2.a. (3)	Délai contractuel proposé pour livrer un terminal de remplacement sur site de l'Acheteur (en heures) – max 48h	
5. LOT 1	Indice de réparabilité du smartphone proposé	
5. LOT 1	Durée de vie minimum de la batterie (en mois)	
5. LOT 1	DAS ou « Débit d'Absorption Spécifique » du smartphone proposé : <ul style="list-style-type: none"> - le DAS tête, - le DAS tronc/corps et - le DAS membre 	

Je déclare avoir parfaitement compris le contenu et le sens de l'ensemble du dossier de consultation.

Date,

.....

Représentant(e) autorisé(e) :
Signature, Nom et Prénom

.....

Fonction

.....

Société



QUARTIER GÉNÉRAL DU CORPS EUROPEEN

Quartier Aubert de Vincelles

G8/P&C

BP 70082

F – 67020 Strasbourg Cedex 1

FOURNITURE DE TELEPHONES MOBILES ET SERVICES ASSOCIES AU PROFIT DU QGCE OU EUROCORPS 24SC06

ANNEXE B-2

LOT 2 : PROPOSITION COMMERCIALE

Je soussigné(e), représentant(e) autorisé(e) de la Société,

certifie par les présentes que les prix fixes fermes d'ensemble pour FOURNITURE DE TELEPHONES MOBILES ET SERVICES ASSOCIES POUR LE QUARTIER GENERAL DU CORPS EUROPEEN DE STRASBOURG tels que spécifiés dans l'invitation à soumissionner N°**24SC06** et dans les exigences techniques annexées sont :

PRIX : Cf. fichier excel « Bordereau de prix » pour chaque lot en annexe, repris ci-dessous

24SC06 - Bordereau de prix			
Lot 2 ABONNEMENTS			
FOURNITURE	PRESTATION	MONTANT HT	MONTANT TTC
FORFAITS voix uniquement	PRIX POUR LA QUANTITE TOTALE DU MARCHE SOIT 60 FORFAITS AVEC CARTE SIM (LIVRAISON INCLUSE)		
	PRIX POUR 1 FORFAIT (LIVRAISON SIM INCLUSE)		
FORFAITS TELEPHONIQUE 4G/5G (voix + data)	PRIX POUR LA QUANTITE TOTALE DU MARCHE SOIT 130 FORFAITS AVEC CARTE SIM (LIVRAISON INCLUSE)		
	PRIX POUR UN FORFAIT TELEPHONIQUE (LIVRAISON SIM INCLUSE)		
FORFAITS ROUTEURS 4G/5G (data)	PRIX POUR LA QUANTITE TOTALE DU MARCHE SOIT 20 FORFAITS AVEC CARTE SIM		
	PRIX POUR UN FORFAIT TELEPHONIQUE (LIVRAISON SIM INCLUSE)		
OPTION CONTACT CLIENT DEDIE	TARIF MENSUEL SI NON INCLUS DANS L'OFFRE DE BASE		

La tarification et tous les autres aspects de notre offre d'origine resteront valides quatre (4) mois après la date de clôture de la soumission.

Les autres éventuels coûts de mise en service, de livraison, etc. sont inclus dans les prix mentionnés ci-dessus.

Les prix proposés ci-dessus incluent toutes les dépenses liées au présent contrat ; de ce fait, aucun montant supplémentaire n'est accepté de l'Acheteur pour des frais qu'il peut réputer nécessaires pour l'exécution du contrat sauf spécification contraire figurant au contrat ou ajout d'option(s) supplémentaire(s).

TECHNIQUE :

Les services récapitulés ci-dessous sont détaillés dans le mémoire technique :

Réf. Clauses Techniques Particulières	Service	Proposition
LOT 2 2.b.(5)	IMS (en heures) sur une année civile	
LOT 2 2.b.(7)	GTI (en heures) – max 1h	
LOT 2 2.b.(7)	GTR (en heures) – max 48h	
5. LOT 2	Meilleur ratio PUE (« power usage effectiveness »)	

OPTION(S) SUPPLÉMENTAIRE(S) :

Les services récapitulés ci-dessous sont détaillés dans le mémoire technique.

Le QGCE se réserve le droit de commander, ou non, l'une ou l'autre de ces options :

Option N°	Réf. Cahiers des Clauses Particulières	Option	Proposition de prix en € HT/mois	Taux de TVA	Proposition de prix en € TTC/an	Cocher uniquement si option NON proposée
1	LOT 2 2. b. (9)	Contact client dédié				

Je déclare avoir parfaitement compris le contenu et le sens de l'ensemble du dossier de consultation.

Date,

.....
 Représentant(e) autorisé(e) :
 Signature, Nom et Prénom

 Fonction

 Société